

Élections au Comité national de la recherche scientifique (CoNRS)

Vous le savez certainement déjà, le CoNRS va renouveler ses sections cette année. Le processus électoral est bien entamé puisque les listes définitives ont été établies. Pour savoir si vous êtes électeur ou électrice et dans quelle section, vous pouvez vous rendre à cette adresse :

<http://liste-electorale.dsi.cnrs.fr>

L'ensemble des personnels non CNRS travaillant en unité mixte ainsi que l'ensemble des personnels du CNRS composent les collèges électoraux et tout électeur ou électrice est éligible.

Le CoNRS qu'est-ce que c'est ?

En bref, le Comité national regroupe 41 sections qui à travers l'ensemble des thématiques balayent l'ensemble des champs de la recherche avec en complément les CID (commission interdisciplinaire) qui abordent les interfaces entre les sections et les recherches à caractère plus interdisciplinaires. Le CoNRS est aussi composé des Conseils scientifiques d'instituts du CNRS et du Conseil scientifique du CNRS. Le CoNRS est l'instance d'évaluation de la recherche, attachée au CNRS, mais néanmoins indépendante de lui quant aux décisions, avis et motions qu'il soutient. Les sections et CID instruisent les évaluations du CoNRS.

Les missions des sections du CoNRS sont diverses (liste non exhaustive) :

- ➔ évaluations des unités dont le CNRS est l'une des tutelles ou la seule tutelle ;
- ➔ évaluation des groupements et fédérations de recherche, des écoles thématique, ... ;
- ➔ évaluation des chercheurs du CNRS et leur promotion ;
- ➔ recrutement des CR et DR CNRS, reclassement suite à la réussite au concours ;
- ➔ recrutement et promotion des ITA grâce à la participation des élus du collège C aux différents jurys d'évaluation.

Pourquoi se présenter aux élections au CoNRS ?

Ces élections sont importantes pour la recherche en général du fait des missions qui incombent au Comité national, mais aussi parce qu'il donne son avis sur la politique scientifique du CNRS qui est tutelle de très nombreuses unités mixtes de recherche ou de service dans lesquels nous travaillons, il donne un avis sur la pertinence pour le CNRS d'être tutelle de ces unités.

Ces élections sont importantes aussi pour le SNPTES, notamment pour donner sa vision de la recherche et soutenir l'ensemble des personnels qui la font, pour garantir des recrutements de qualité sans localisme en accord avec les mandats du SNPTES et les principes républicains.

Choisy-le-Roi, le 26 mars 2021